



L'eau douce, une denrée plus qu'essentielle en temps de catastrophe

Article sur le problème de la protection des infrastructures relatives à l'eau douce destinée à la consommation humaine en temps "normal" et en temps d'événements exceptionnels comme les conflits sociaux et les catastrophes. Au lendemain d'une catastrophe, les communautés doivent avoir accès à l'eau douce pour que leur vie revienne rapidement à la normale.

Claudio Osorio
Centre panaméricain pour
l'ingénierie sanitaire et les
sciences de l'environnement
(CEPIS/PAHO)
desastre@cepis.ops-oms.org
www.cepis.ops-oms.org

L'accès à l'eau douce nous permet de nous fixer quelque part, de nous reproduire, d'assurer notre survie et notre santé. Ainsi, l'utilisation de l'eau douce est-elle associée, entre autres, à la production alimentaire et à la production d'électricité. Mais quand on en vient à notre consommation journalière, une privation d'eau, tant en quantité qu'en qualité, met notre santé et notre qualité de vie en danger. Car sans elle, nous - hommes, femmes, enfants, personnes âgées - ne pouvons pas satisfaire nos besoins élémentaires d'hygiène personnelle, de nourriture et d'eau potable.

Evoquant ce rôle essentiel de l'eau, un certain nombre de pays et d'organes de coopération ont, depuis des décennies, œuvré dans le domaine de l'eau douce pour s'assurer que la population mondiale en général puisse avoir accès à l'eau potable en quantité suffisante. L'eau est en effet un élément décisif de l'épanouissement intégral des peuples.



Etant donné que la production de l'eau destinée à la consommation humaine repose sur la disponibilité de l'eau douce dans l'environnement, des efforts ont été consacrés à la protection des bassins et des sources naturelles d'eau contre la dégradation et la pollution. Toujours est-il que la poussée du processus de désertification dans certaines parties de la planète indique que beaucoup reste à faire dans ce domaine, tout particulièrement parce que le problème ne se limite pas uniquement à l'insuffisance de l'eau, il s'étend à la destruction complète de l'environnement et de ses écosystèmes.

Si disposer d'eau douce, en temps normal, est déjà d'une importance capitale pour l'existence, la santé et le développement des peuples, qu'en est-il lors d'événements extrêmes comme les conflits sociaux ou les catastrophes?

Il est vrai que l'impact des menaces liées à l'eau (inondation, ouragan, sécheresse, etc.) doit être reconnu comme cause principale des catastrophes, surtout au cours de ces dernières années (du fait de la dégradation de l'environnement et l'exclusion de ces phénomènes dans les processus de prise de décisions relatives à l'aménagement du territoire et aux établissements humains), mais il est également nécessaire de souligner - durant l'année 2003 en cours déclarée "Année internationale de l'eau douce" - que disposer de provisions d'eau destinées à la consommation humaine, en temps de catastrophe, est crucial

quand on s'attaque aux situations d'urgence et quand on tient à s'assurer que la situation redevienne normale, le plus vite possible, pour les communautés affectées.

Disposer d'eau en quantité et en qualité suffisante est alors essentiel, surtout après avoir résolu les problèmes de la recherche des victimes portées disparues et les problèmes relatifs au secours. Car disposer d'eau contribue, par exemple, à l'accomplissement d'un certain nombre de tâches très importantes comme les secours ou l'extinction des feux après un tremblement de terre. De la même manière, l'eau douce aide à assurer des soins sanitaires adéquats. Disposer d'eau douce signifie également protection de la santé de la population en général, et contribution à la réactivation des différentes activités productives et commerciales.

Face au risque

Inverser le cours des
catastrophes pour un
développement durable

2003
Campagne mondiale
pour la prévention des
catastrophes



Cependant, malgré l'importance cruciale de l'eau, les infrastructures pour l'eau restent souvent aussi précaires que les autres infrastructures. Résultat: elles sont exposées, tout comme les autres, à des catastrophes telles que les inondations, les ouragans, les tremblements de terre ou les éruptions volcaniques.

Au lendemain d'une catastrophe, les dommages subis par les infrastructures d'approvisionnement en eau ont posé des risques périodiques qui ont, de temps à autre, provoqué des pénuries d'eau pendant des semaines, ou même des mois. Par exemple, au cours de la crise causée par l'ouragan Mitch, 75 pour cent de la population de l'Honduras (quelques 4,5 millions de personnes) étaient privées d'eau ou, du moins, éprouvaient des difficultés d'accès à l'eau et aux services d'hygiène. On a également noté qu'à cause des dommages subis, le secteur de l'eau, dans ce même pays, s'est détérioré pour revenir 30 ans en arrière par rapport aux travaux accomplis et au progrès réalisé pour mettre cette ressource à la portée de tous. En bref, 30 années d'efforts furent perdues en l'espace d'une semaine, et il faudra encore plusieurs années pour revenir au niveau atteint avant l'ouragan Mitch.

Des suggestions ont été faites pour planifier et improviser une distribution d'eau, pendant une durée prolongée, en temps de catastrophe (en utilisant des camions-citernes, par exemple), mais cela représente un véritable défi sur le plan de la logistique, et cela exige également des ressources que nos pays sont à peine capables d'allouer. De manière générale, il est évident que même les grandes villes ne disposent pas des ressources logistiques nécessaires (camions-citernes, réservoirs, etc.) à une telle distribution d'eau à la population en temps de situation d'urgence - dans l'attente de la réhabilitation des systèmes de distribution d'eau endommagés par une catastrophe.

Le paradigme du Trop d'eau ou trop peu d'eau... sont les causes majeures des catastrophes pourrait s'appliquer également à l'état de disponibilité de l'eau en temps de catastrophe. Car le manque d'eau douce pourrait également se transformer en menace pour les populations qui n'ont pas été touchées directement par une catastrophe: privées de ce service, elles deviendraient, elles aussi, des victimes.

Le moyen le plus économique et le plus viable d'assurer l'approvisionnement en eau, en temps de catastrophe, est d'identifier un emplacement adéquat, de concevoir et de mettre en place des infrastructures en tenant compte des aléas naturels éventuels - comme facteurs conditionnant tout - et d'évaluer l'impact possible de ces aléas. De la même manière, les infrastructures d'approvisionnement en eau devraient incorporer en leur sein des mesures de mitigation - pour s'assurer qu'elles fonctionnent normalement tout en permettant aux institutions concernées de se consacrer aux opérations de secours avec les ressources disponibles.

Mais encore faut-il que les techniciens et les décideurs responsables de l'aménagement des infrastructures soient en mesure de bâtir ces infrastructures hors des zones prédisposées aux catastrophes. En effet, il se trouve que les populations bénéficiaires de ces infrastructures sont elles-mêmes souvent implantées dans des zones à risques, ce qui est précisément à l'origine du " péché originel " commis lors des tentatives de réduction de la vulnérabilité. En fait, dans certains cas, les autorités vont même jusqu'à " légaliser " l'existence de certains établissements humains se trouvant dans des zones à risques en fournissant à ces zones des services de base... alors qu'elles devraient, au contraire, utiliser cette prestation de services comme outil de planification qui leur permet de délimiter des endroits sûrs pour les établissements humains.

Tout en aspirant à une approche intégrale de la gestion des risques au niveau local, les autorités devraient reconnaître qu'une certaine percée peut être accomplie - indépendamment des autres secteurs - en ce qui concerne les tâches relatives à la réduction de la vulnérabilité tant des communautés que des infrastructures, et qu'une telle démarche mènera à la synergie qui fait actuellement défaut.

Ainsi, et en tenant compte de l'importance des infrastructures relatives à l'eau douce pour les situations d'urgence provoquées par des catastrophes et la phase de récupération qui suit ces catastrophes, les autorités locales devraient-elles intégrer cet aspect particulier à toutes leurs initiatives, et procéder à sa promotion. De cette façon, elles seront, elles aussi, en mesure de s'attaquer aux problèmes relatifs à la réduction de la vulnérabilité de leurs infrastructures et à l'approvisionnement de la population en eau, population qui serait alors, à son tour, également en mesure d'apporter davantage de soutien aux autorités en temps de catastrophe.